

Lacs/projet d'identification biométrique au Togo : un test d'enregistrement à Aného



Aného, 18 octobre (ATOP) – L'Agence Nationale d'Identification a organisé les 17 et 18 octobre à Aného un test de l'enregistrement biométrique dénommé Proof of Concept (POC).

Cette opération d'enregistrement s'inscrit dans la mise en œuvre du projet d'identification biométrique (e-ID), une initiative du gouvernement à travers sa feuille de route 2020-2025 avec pour ambition d'offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous. Il bénéficie du soutien technique et financier de la banque mondiale par le truchement du projet d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest au Togo (WURI-TOGO).

L'objectif de cette opération est de tester les fonctionnalités de base de la plateforme technologique de l'enregistrement biométrique et les personnalisations apportées au système pour le Togo, les processus métiers implémentés et la génération des numéros d'identification unique (NIU) avec les options sécurisées nécessaires. Il s'agit de s'assurer de la capacité du Fournisseur de solution technologique (FST) à pouvoir déployer et configurer la plateforme technologique (MOSIP) et de tester les fonctionnalités de base. Cette opération va permettre également de tester le processus de validation des données biométriques et de la déduplication, la conformité des « QR code », les kits biométriques mode online et offline et l'autonomie des kits d'enregistrement et ses accessoires.

L'opération d'enregistrement consiste à prendre les données biométriques et biographiques de chaque personne, à attribuer un NIU sur la base des données démographiques et biométriques de l'individu, à émettre une carte avec « QR code » puis à mettre en place des mécanismes d'authentification.

Mis en vigueur depuis le 15 septembre 2020, le projet d'identification biométrique a pour objectif d'augmenter le nombre de personnes en République Togolaise qui ont une preuve d'identité unique reconnue par le gouvernement pour faciliter leur accès aux services sociaux. L'avantage est de renforcer la transparence, l'efficacité et l'efficacités de la gouvernance et la prestation des services publics et privés et d'attribuer un identifiant unique à chaque individu permettant d'avoir une vue démographique précise. Le projet a également pour avantage de mettre en place un registre social des personnes et des ménages.

Le préfet des Lacs Daté Bénissan-Tétévi a assisté à cette opération.

Source : <https://atop.tg/lacs-projet-didentification-biometrique-au-togo-un-test-denregistrement-a-aneho/>